Cabinet dentaire des Drs VERDOT, MIGLIARDI & ATTIA
Chirurgiens-Dentistes à SAINT VICTORET
CENTRE MEDICAL PASTEUR - 222, Boulevard Herriot 13730 Saint Victoret
Tel. : +33 4 42 89 10 36
dr-verdot-jean-stephane.chirurgiens-dentistes.fr

Praticiens et patients, tous éco-responsables !

Un cabinet dentaire est très consommateur de ressources en énergie et en matériel. Or, le respect de l'environnement est devenu l'affaire de tous.

LE CHIRURGIEN-DENTISTE, ACTEUR DE SANTÉ PUBLIQUE ÉCO-RESPONSABLE

Tous les domaines d'activité du praticien peuvent relever de choix réfléchis et de gestes pratiques, modulés selon que le cabinet existe déjà ou est en cours de création.

- Environnement : isolation, sas d'entrée, réglage approprié du chauffage ou de la climatisation.
- Matériel : recyclable (papiers, gobelets), lavable (tenues de travail), ou recyclé.
- Économies d'énergie au quotidien : robinet photosensible, lampes Led.
- Consommables, achats en volume (selon la place disponible) et gestion précise des stocks.
- Dématérialisation des dossiers, utilisation rationnelle des systèmes informatiques : types d'impression, gestion des e-mails.

Avec également :

- Lors d'un premier achat ou du remplacement d'un équipement, attention portée à leur classification énergétique et leurs possibilités de recyclage.
- Choix d'instruments et d'ustensiles stérilisables plutôt qu'à usage unique.
- Gestion sélective de tous les déchets, en fonction de leur origine.

À noter :

Ces choix se font toujours dans un respect strict de l'asepsie, l'hygiène ou la santé. Cela relève de la sécurité des patients, autant que de celle du praticien.

Devenez un patient éco-responsable en :

- Évitant de faire couler l'eau inutilement lorsque vous vous lavez les dents.
- Utilisant des brosses à dents qui respectent l'environnement.
- Prenant votre brosse à dents personnelle, si nécessaire avant votre rendez-vous.
- Rapportant à votre pharmacien les médicaments que vous n'avez pas utilisés.

Une démarche de développement durable dans les cabinets dentaires a été initiée par l'Association Dentaire Française (ADF), avec de forts objectifs de protection environnementale.

L'ADF a établi une Charte proposant un référentiel commun des bonnes pratiques, aussi bien pour les praticiens et les patients que pour l'ensemble de la profession (industriels, fournisseurs...).

À SAVOIR

Chaque éco-geste est important, même s'il paraît mineur.
Sensibilisez vos enfants aux économies d'énergie quotidiennes. Ils prendront vite de bons réflexes.

Source : Webdentiste